

**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Herausgeber:** Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 85 (1997)

**Heft:** 1405

## **Werbung**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



Un poste de

## PROFESSEUR ORDINAIRE DE THÉOLOGIE SYSTEMATIQUE

est mis au concours.

Ce poste constitue une chaire complète d'enseignement et de recherche. Il comprend un enseignement de théologie dogmatique, éthique et fondamentale. Il est lié aux activités et aux travaux d'herméneutique religieuse (centre de gravité de la Faculté), collégialement assumés dans le cadre de l'Institut romand d'herméneutique et de systématique (IRHS).

Il requiert par ailleurs une disponibilité à la collaboration interuniversitaire en Suisse occidentale.

**Titre exigé:** doctorat en théologie (ou titre jugé équivalent).

**Traitemet et obligation:** selon conditions légales.

**Entrée en fonction:** 1<sup>er</sup> mars 1998 ou 1<sup>er</sup> octobre 1998.

Les places mises au concours à l'Université de Neuchâtel sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les demandes de renseignements peuvent être adressées au doyen de la Faculté de théologie, Faubourg de l'Hôpital 41, CH-2000 Neuchâtel.

Les candidatures doivent être présentées avec curriculum vitæ, photocopie des grades universitaires acquis, publications scientifiques et références, au Département de l'instruction publique et des affaires culturelles, Service de l'enseignement universitaire, Château, 2001 Neuchâtel, **jusqu'au 30 mai 1997.**



Un poste de

## PROFESSEUR ORDINAIRE DE DROIT

est mis au concours.

Le candidat, ou la candidate, devra assumer un enseignement de 8 heures hebdomadaires comprenant les éléments de droit pour économistes (4h), l'introduction au droit, notamment au droit privé (2h) et le droit des contrats (2h).

Un poste de

## CHARGÉ DE COURS DE DROIT SOCIAL

est mis au concours.

Le candidat, ou la candidate, devra assumer un enseignement de 2 heures hebdomadaires comprenant le droit du travail et de la sécurité sociale.

**Traitemet et obligation:** selon conditions légales.

**Entrée en fonction:** 1<sup>er</sup> octobre 1997.

**Titre exigé:** doctorat ou titre jugé équivalent.

Les places mises au concours à l'Université de Neuchâtel sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les demandes de renseignements peuvent être adressées à M. Pierre-Henri Bolle, doyen de la Faculté de droit et des sciences économiques, avenue du 1<sup>er</sup> Mars 26, 2000 Neuchâtel.

Les candidatures doivent être présentées avec curriculum vitæ, liste des publications et projets de recherches en cours, au Département de l'instruction publique et des affaires culturelles, Service de l'enseignement universitaire, Château, 2001 Neuchâtel, **jusqu'au 15 avril 1997.**



Un poste de

## CHARGÉ DE COURS EN PÉDAGOGIE CURATIVE

et un poste de

## CHARGÉ DE COURS EN PÉDAGOGIE DU FRANÇAIS, LANGUE MATERNELLÉ

sont mis au concours dans le cadre du Cours pour la formation d'orthophonistes.

Ces postes comportent chacun une heure d'enseignement hebdomadaire, une année sur deux, ainsi que les tâches pédagogiques et administratives afférentes à cette charge.

Une feuille d'information est à disposition des personnes intéressées auprès du secrétariat du Cours pour la formation d'orthophonistes, tél. (032) 720.82.35 de 7h30 à 11h30.

**Traitemet et obligations:** selon conditions légales.

**Entrée en fonction:** 1<sup>er</sup> octobre 1997.

Les places mises au concours à l'Université de Neuchâtel sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les candidatures doivent être présentées avec curriculum vitæ et une liste des publications au Département de l'instruction publique et des affaires culturelles, Service de l'enseignement universitaire, Château, 2001 Neuchâtel, **jusqu'au 30 avril 1997.**

La Faculté de médecine ouvre une inscription pour un poste de

## MAITRE D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE

au Département de physiologie

**Charge:** Il s'agit d'un poste à charge complète. Participation à l'enseignement (aux étudiants en médecine et des professions de la santé). Activité de recherche dans le domaine du fonctionnement normal et pathologique du muscle squelettique humain étudié au niveau cellulaire. Participation à une consultation clinique pluridisciplinaire. Encadrement d'assistants et de personnel technique.

**Titre exigé:** doctorat en médecine.

**Entrée en fonction:** 1<sup>er</sup> juin 1997 ou date à convenir.

Les dossiers de candidature doivent être adressés avant le **30 avril 1997** au secrétariat de la Faculté de médecine, Centre médical Universitaire, 1, rue Michel-Servet, 1211 Genève 4, auprès duquel des renseignements complémentaires peuvent être obtenus sur le cahier des charges et les conditions.

*Désirant associer tant les femmes que les hommes à l'enseignement et à la recherche, l'Université souhaite recevoir davantage de candidatures féminines que masculines.*

